

## Questions au partis

---

Tout porte à croire que la question du nucléaire occupera une place importante dans les débats politiques des prochains mois, certains n'hésitant pas à remettre en question la loi de sortie du nucléaire.

A l'approche des élections législatives de juin, il apparaît nécessaire que tous les partis politiques se positionnent clairement sur ce dossier aux enjeux importants afin que l'électeur puisse faire son choix en pleine connaissance de cause.

Inter-Environnement Wallonie interpelle donc les quatre partis politiques francophones (CDH, ECOLO, MR, PS) en leur demandant de répondre, **pour le 23 avril au plus tard**, au questionnaire qui suit.

Les réponses de chacun seront rendues publiques début mai.

- 1) Le Gouvernement fédéral a décidé en 2002 de fermer progressivement les réacteurs nucléaires belges au terme de quatre décennies de fonctionnement. Cette décision fut confirmée par le gouvernement suivant, en 2003.

Votre parti s'engage-t-il à respecter cette décision ?

Si non, cette remise en question serait-elle partielle ou totale ?

Qu'est-ce qui justifierait ce retour en arrière ?

- 2) *Si vous avez répondu par la négative à la première question* : Le rapport préliminaire de la Commission «Energie 2030 » préconise la construction d'un nouveau réacteur nucléaire en Belgique. Votre parti y est-il favorable ?

Si oui, selon quelles modalités (investissements privés, partenariat public-privé...)?

- 3) Les centrales nucléaires belges ont été amorties sur une période de vingt ans alors que leur durée de vie initialement prévue était de trente ans et qu'elle a été prolongée d'une décennie. Le prix de marché de l'électricité est donc aujourd'hui largement supérieur aux coûts de production des centrales amorties, ce qui permet aux exploitants de ces centrales de réaliser des bénéfices considérables. Cette situation leur confère un avantage concurrentiel important et, partant, représente un frein aux nouveaux investissements.

Votre parti s'engage-t-il à mettre en place, aussi rapidement que possible, une taxe sur les centrales électriques amorties afin, par exemple, de financer des mesures d'efficacité énergétique et favoriser l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché belge de l'électricité ?

- 4) Par le passé, le nucléaire a bénéficié de l'essentiel des budgets publics en matière de Recherche & Développement dans le domaine de l'énergie.

Dans quelle mesure et par quels moyens votre parti est-il prêt à faire le nécessaire pour opérer une réorientation des budgets publics en matière de R&D selon des critères plus conformes au développement durable, afin que notre pays résorbe son retard en matière de renouvelables et d'efficacité énergétique ?

- 5) Le Groupe Suez bénéficie actuellement d'une véritable mainmise sur le fond constitué afin d'assurer la gestion des déchets radioactifs et le démantèlement des centrales nucléaires. Synatom, filiale d'Electrabel et responsable de la gestion de ce fond, est d'ailleurs en contravention avec la loi du 11 avril 2003 sur les provisions constituées pour le démantèlement des centrales puisqu'elle ne respecte pas les exigences liées à la diversification d'utilisation de ces fonds (une très grande partie de ce fonds est actuellement prêtée à Electrabel ainsi qu'à sa filiale Elia).

Votre parti est-il favorable à une modification du mode de gestion de ce fonds afin d'en transférer la responsabilité aux pouvoirs publics et d'en permettre l'utilisation à des fins de promotion de mesures d'efficacité énergétique ?